

Les audiences dans l'affaire de l'entreprise pétrolière Chevron contre l'Équateur sont suspendues



Quito, 4 janvier (RHC-Telesur -PL)- Un communiqué du parquet Général de Quito a signalé que la Cour internationale qui analyse la plainte de l'entreprise pétrolière Chevron contre l'Équateur a suspendu les audiences prévues prochainement à Washington.

Le texte précise que la décision répond aux constantes demandes de la défense de l'État équatorien de suspendre l'audience , qui devrait examiner la requête de l'entreprise pétrolière contre le gouvernement de Quito pour un supposé inaccomplissement d'un traité d'investissements avec les États-Unis .

L'Équateur avait dénoncé auparavant que la plainte de Chevron auprès de la Cour Permanente d'Arbitrage de La Haye a été présentée de façon prématurée et erronée.



Radio Habana Cuba